

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) :

Absent(s) :

Monsieur Philippe MEYER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Cécile DELATTRE

Rapporteur :

Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2018/042 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'approbation d'un projet de deuxième avenant annuel 2017 à la convention de délégation des aides à la pierre de l'Etat

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet d'avenant n° 2 pour l'année 2017 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat, annexé à la présente délibération ramenant l'autorisation d'engagement à un montant définitif de 408 001,25 € ;

- autorise le président du Conseil Départemental à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180219-lmc1115456-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 26/02/18